

Outil O3.3

Indications : Conseils concernant la participation de jeunes à l'élaboration d'un concept

L'objectif de la participation est que les jeunes comprennent elles et eux aussi le concept de politique de l'enfance et de la jeunesse, y reconnaissent leurs demandes, sujets et besoins et se sentent valorisé·e·s en tant que partie de la population qui est importante pour la commune. La planification et la mise en œuvre de la participation des jeunes requièrent de satisfaire à certaines exigences, mais la participation de ce groupe cible permet d'augmenter la qualité du processus d'élaboration d'un concept. En outre, cette participation peut devenir le modèle d'une participation active des jeunes dans la commune. Les conseils suivants peuvent faciliter ou permettre la participation « réelle » des jeunes à l'élaboration d'une vision, à l'identification des actions nécessaires et à la définition d'objectifs et de mesures.

Remarques fondamentales concernant la planification du travail d'élaboration d'un concept avec des jeunes :

- La principale motivation des adultes à faire participer les jeunes doit être de permettre une participation « réelle » (voir à ce sujet la pyramide de la participation dans l'outil O1.12_Indications_Planification de la participation). Dans les processus de participation, les jeunes sentent très rapidement si une participation véritable est visée ou si leur participation n'est qu'apparente.
- En outre, il est important de faire participer des jeunes de différents milieux, afin d'obtenir une image aussi complète que possible et d'avoir des perspectives variées.
- Si les jeunes sont censé·e·s participer au travail d'élaboration d'un concept, il vaut la peine de souligner cette possibilité déjà pendant la phase 2 du projet (p. ex. enquête auprès des jeunes) et de noter les coordonnées des jeunes intéressé·e·s.
- Lors de la planification du travail d'élaboration d'un concept et du choix des méthodes, il est important de tenir compte également des préférences des jeunes en ce qui concerne le lieu, l'horaire (heure, durée) et le choix de la méthode, afin de rendre possible une participation en adéquation avec les besoins.
- Il est recommandé que pendant le processus (préparation, mise en œuvre et suivi) les jeunes soient soutenu·e·s par exemple par des professionnel·le·s de l'animation socioculturelle jeunesse ou par des professionnel·le·s externes. Il est important ici que les jeunes ne soient pas instrumentalisé·e·s pour les demandes/préoccupations de tiers (p. ex. professionnel·le·s de l'animation jeunesse).

Remarques concernant la mise en œuvre du travail d'élaboration d'un concept avec des jeunes :

- La participation des jeunes au travail d'élaboration d'un concept peut prendre différentes formes. Les professionnel·le·s de l'animation socioculturelle jeunesse, les délégué·e·s à la jeunesse, etc. peuvent évaluer et décider avec les jeunes déjà impliqué·e·s dans la phase 2 du projet laquelle des variantes suivantes convient le mieux :
 - Variante 1 : événements avec des jeunes et des adultes ensemble. Dans cette variante, la participation des jeunes et des adultes a lieu dans le cadre d'une ou de plusieurs manifestations communes. Cela peut être pertinent, par exemple, dans les petites communes où les jeunes et les adultes se connaissent personnellement ou lors d'événements avec un groupe de maximum 20 personnes, à condition que les jeunes osent s'exprimer. Ce qui est important, c'est que les jeunes puissent partager et mettre en mots elles-mêmes et eux-mêmes leurs points de vue, leurs préoccupations et leurs besoins. Pour cela, il est important que l'événement soit animé de manière professionnelle. La présence d'une personne de confiance choisie par les jeunes peut également être utile pour que les jeunes s'impliquent de manière active dans le processus.
 - Variante 2 : événements avec des jeunes, sans adultes. Dans cette variante, les événements pour les jeunes et pour les adultes se déroulent en parallèle, c'est-à-dire que les jeunes se rencontrent (sous la conduite d'un·e professionnel·le) lors d'un événement à part, sans adultes, pour travailler à l'élaboration d'un concept. Les résultats produits par chaque groupe sont intégrés dans le travail

Outil O3.3 – Indications : Conseils concernant la participation de jeunes à l'élaboration d'un concept

d'élaboration d'un concept. Cette manière de faire est pertinente surtout lorsque les événements sont organisés avec des groupes de plus de 30 personnes, lorsque des jeunes très jeunes veulent participer ou qu'il est à craindre que les adultes présent·e·s ne laisseront pas les jeunes s'exprimer. Dans ce cas, des représentant·e·s (p. ex. professionnel·le·s de l'animation jeunesse) intègrent les contributions des jeunes dans la suite du processus d'élaboration du concept (rédaction du concept).

- Variante 3 : Les processus de participation structurés de la manière suivante se sont avérés efficaces : dans la première partie de l'évènement, des jeunes et des adultes développent dans des espaces séparés (p. ex. ateliers) une vision, des objectifs et des mesures, puis, dans une deuxième partie commune, se les présentent et en discutent avant de prendre ensemble des décisions dans le cadre d'un processus de participation équitable. Cette variante peut être choisie quel que soit le nombre de participant·e·s. Ce qui est central, c'est que les jeunes puissent partager leurs points de vue, leurs sujets et leurs besoins. Pour cela, il est important que l'évènement soit animé de manière professionnelle. La présence d'une personne de confiance choisie par les jeunes peut également être utile pour que les jeunes s'impliquent de manière active dans le processus.
- Attention : Quelle que soit la variante que vous choisissiez, les jeunes ont, comme les adultes, des intérêts personnels. Cela signifie qu'il faut veiller à ce que ce ne soient pas uniquement des intérêts individuels (p. ex. la création d'une salle de répétition pour groupes de musique ou d'une offre de sport) qui soient mis en avant. Toutes les personnes impliquées, y compris les jeunes, devraient prendre connaissance des résultats de la phase 2 (état des lieux et identification des besoins) et en tirer des conclusions générales. Il vaut la peine d'examiner si des mesures (p. ex. le développement et la mise en place d'une nouvelle offre de loisirs) peuvent être mise en œuvre dans un délai bref dans le cadre d'un processus commun, avec les jeunes, car de cette manière la participation devient tangible et expérimentable.

Suivi et évaluation du travail d'élaboration d'un concept avec des jeunes :

- La participation des jeunes au suivi du travail conceptuel, donc à la mise par écrit de la vision, des objectifs et des mesures, est également précieuse. De cette façon, il est possible de clarifier des questions telles que : La vision, les objectifs et les mesures sont-ils suffisamment compréhensibles pour les jeunes ? Est-ce que les jeunes retrouvent leurs demandes, leurs thèmes et leurs besoins dans le concept ? Est-ce que les jeunes voient un bénéfice pour l'ensemble des jeunes de la commune ?
- Les processus de participation exigent que les jeunes soient bien accompagné·e·s. C'est pourquoi l'évaluation avec les jeunes est également importante. Est-ce que les jeunes se sont senti·e·s pris·e·s au sérieux ? Est-ce que des demandes, des préoccupations et des besoins de jeunes différent·e·s ont été pris en considération ? Que pourrait-on faire différemment ou mieux la prochaine fois ?